

Mairie de SURY-LE-COMTAL

Séance du Conseil Municipal du 27 novembre 2014

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 29

Membres présents : 21 puis 22 à partir de 20h54 puis 21 à partir de 21h00

Membres excusés avec pouvoir : 8 puis 7 à partir de 20h54

Membres absents excusés : 1 à partir de 21h00

ORDRE DU JOUR

SECRETAIRE DE SEANCE

L'Assemblée désigne Monsieur KRAFFT Nicolas en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 août 2014 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à la majorité des membres par 26 voix pour, 3 abstentions (personnes absentes).

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2014 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à la majorité des membres par 26 voix pour, 3 abstentions (personnes absentes).

CONSEIL MUNICIPAL

Démission de Monsieur Georges MICHEL en qualité d'adjoint

Election d'un nouvel adjoint

Suite à la démission de Monsieur Georges MICHEL, adjoint, l'Assemblée a procédé aux formalités de vote et a réélu Monsieur Georges MICHEL, adjoint.

Démission de Madame Monique PAGNEUX / Installation d'un nouveau conseiller municipal

Ainsi que le stipule l'article L 270 du Code Electoral, Madame Zeynep YAVAS, suivante de la liste « Ensemble changeons Sury » est installée dans ses fonctions.

Election d'un nouvel adjoint

Suite à la démission de Madame Monique PAGNEUX, adjointe, l'Assemblée a procédé aux formalités de vote et a élu Madame Marie-Claude PINATEL, adjointe.

Modification des représentants dans les organismes extérieurs

A la majorité des membres par 27 voix pour, 2 abstentions, l'Assemblée désigne Monsieur Georges MICHEL comme nouveau membre auprès de la MJC en qualité de titulaire.

A la majorité des membres par 28 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée désigne Monsieur Yves MARTIN comme nouveau membre auprès de l'AMMIM en qualité de titulaire.

A la majorité des membres par 28 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée désigne Madame Marie-Claude PINATEL comme nouveau membre auprès du Collège de Saint-Romain-le-Puy en qualité de suppléante.

A la majorité des membres par 28 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée désigne Madame Marie-Claude PINATEL comme nouveau membre auprès de la CLIS.

A la majorité des membres par 28 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée désigne Madame Marie-Claude PINATEL pour représenter le Conseil Municipal au sein du comité de la Caisse des Ecoles.

Modification de la composition des commissions municipales

A la majorité des membres par 28 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée approuve les modifications des commissions municipales commue suit :

- * Finances : Marie-Claude PINATEL
- * Personnel : Marie-Claude PINATEL
- * Cadre de vie – Environnement : Marie-Claude PINATEL
- * Scolaire : Line FAURE
- * Enfance jeunesse – Vie associative et sportive : Thierry HAREUX
- * Manifestations : Yvon GUILLERM
- * Handicap : Patrick BRESSET

HABITAT

Avis sur la demande d'agrément dérogatoire du dispositif d'investissement locatif privé

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable à la demande d'agrément dérogatoire au dispositif d'aide à l'investissement locatif privé sur la commune de Sury-le-Comtal.

URBANISME

Taxe d'aménagement – Fixation du taux

A l'unanimité des membres, l'Assemblée décide de renouveler la délibération du 29 novembre 2011 relative à la taxe d'aménagement au taux de 5 %. Reconduction de plein droit annuellement.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ

Renouvellement de la convention de mise à disposition des services de la commune de Sury-le-Comtal pour des missions concernant l'entretien de voirie d'intérêt communautaire

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition des services de la commune de Sury-le-Comtal pour des missions concernant l'entretien de voirie d'intérêt communautaire. Coût des missions 2 711.13 €.

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour des prestations de mise à disposition de bennes, transfert et traitement de déchets non recyclables

A l'unanimité des membres, l'Assemblée décide d'adhérer au groupement de commandes pour des prestations de mise à disposition de bennes, transfert et traitement de déchets non recyclables.

Arrivée de Madame Sylvie BONNET à 20 h 54.

ACQUISITION

Régularisation acquisition terrain chemin des Livattes – Aire de manœuvre pour le camion des ordures ménagères

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition pour un montant de 635.60 €.

Madame Valérie THEVENON quitte le Conseil Municipal à 21 h 00.

CONVENTION

Convention pour l'acquisition d'un test psychométrique avec la commune de Saint-Romain-le-Puy pour le psychologue scolaire

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte la participation à l'acquisition de la nouvelle version du test psychométrique de Weschler pour un montant de 465.00 €.

Convention d'adhésion 2015-2017 – Santé au travail avec le Centre de Gestion de la Loire

A l'unanimité des membres, l'Assemblée décide d'accepter de charger le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire d'assurer la surveillance médicale préventive au profit des agents de la collectivité à partir du 1^{er} janvier 2015 et jusqu'au 31 décembre 2017.

Adhésion au groupement de commandes départemental d'achat d'énergie du SIEL – Achat de gaz naturel

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz.

RYTHMES SCOLAIRES

Modification du règlement intérieur – A compter du 1^{er} janvier 2015

A la majorité des membres par 26 voix pour, 2 abstentions, l'Assemblée donne un avis favorable aux modifications du règlement intérieur.

Tarif – Pénalités – A compter du 1^{er} janvier 2015

A la majorité des membres par 25 voix pour, 3 abstentions, l'Assemblée donne un avis favorable aux différentes modifications.

FINANCES

Demande de subvention de fonctionnement par le centre social Christine Brossier

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable à la demande de subvention de fonctionnement par le Centre Social Christine Brossier pour un montant de 14 500 €.

Demande de subvention par Surypassarelle – Centre social Christine Brossier – Remboursement salaires

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable à la demande de subvention par Surypassarelle pour un montant de 988.92 €.

Fonds de concours – Communauté d'Agglomération Loire Forez

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le fonds de concours avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour un montant de 57 774.47 € et décide d'amortir ce fonds de concours sur 5 ans.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Année 2014 –
Modification de l'attribution de compensation versée à la commune de Sury-le-Comtal

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ainsi que le montant d'attribution de compensation qui en découle à partir du 1^{er} janvier 2015 d'un montant de 87 103.05 €.

Convention de remboursement des dépenses d'éclairage public 2014

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la convention à passer entre la commune de Sury-le-Comtal et la Communauté d'Agglomération Loire Forez concernant le remboursement des dépenses d'éclairage public 2014.

Indemnité de conseil

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte l'attribution comme précédemment d'une indemnité de conseil au taux de 100 % à Madame PAGES pour l'année 2014 et ce sur 11 mois.

Ouverture opération N° 114 – Chemin piétonnier La Dévalla – Section investissement

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 114 - Chemin piétonnier La Dévalla – Section investissement pour un montant de 100 000 €.

Ouverture opération N° 115 – Chemin piétonnier Sanzieux – Section investissement

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 115 – Chemin piétonnier Sanzieux – Section investissement pour un montant de 100 000 €.

Ouverture opération N° 116 – Réaménagement Boulevard Orelu

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 116 – Réaménagement Boulevard Orelu – Section investissement pour un montant de 60 000 €.

Paiement facture taxes foncières – Bâtiment 4, rue Jordan de Sury

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à rembourser à Madame DEFFRADAS la somme de 246.56 € au titre de la taxe foncière pour le bâtiment 4, rue Jordan.

Taxe d'habitation sur les logements vacants – Bâtiment 4, rue Jordan de Sury

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour obtenir l'exonération de ladite taxe en lieu et place de Madame DEFRAZAS.

Remboursement Monsieur Yves MARTIN, Maire – Frais stationnement pour le jumelage

A la majorité des membres par 27 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée donne un avis favorable au remboursement de la somme de 32.50 € à Monsieur Yves MARTIN.

Régularisation – Erreur de facturation – Budget eau – Annulation sur exercice antérieur

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la régularisation des factures d'eau.

Régularisation – Erreur de facturation – Budget commune (assainissement 2010)

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la régularisation des factures d'assainissement.

Décisions modificatives – Budget commune

A la majorité des membres par 27 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée approuve les décisions modificatives du budget commune.

Décisions modificatives – Budget eau

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve les décisions modificatives du budget eau.

SUBVENTION

Demande de subvention auprès des bâtiments de France – Entretien et réparation des vitraux de l'église Saint-André

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne autorisation à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès des bâtiments de France au titre de l'entretien et réparation des vitraux de l'église Saint-André.

QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée devait adopter quinze décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour information :

- * Elections des conseillers départementaux les 22 et 29 mars 2015.
- * Projet AMI : résultat oralement, la commune n'est pas retenue.
- * Surython : dès demain.
- * Sou des écoles : marché de Noël les 13 et 14 décembre.
- * Amis de Sury : 29 et 30 novembre.
- * Annonce de la date du prochain Conseil Municipal : en principe le 18 décembre 2014.

Sury-le-Comtal, le 3 décembre 2014



